

La formation du village de Coye-la-Forêt

Il est probable que très tôt dans l'histoire, des forestiers se sont établis sur un petit plateau dominant le vaste marais dans lequel la rivière – qui deviendra La Thève – n'avait pas encore un cours bien défini.

Quelques restes de constructions gallo-romaines au-dessus des étangs, des tombes mérovingiennes toujours dans la région des étangs laissent penser que le lieu était habité depuis longtemps.

Mais ce n'est qu'à partir de l'an mil que nous avons des notions plus précises.

Le nom même de Coye est différemment orthographié au cours des âges :

Le dictionnaire de Graves, récemment réédité, selon ce qu'il fit paraître en 1825 et 1830 dans l'annuaire de l'Oise, donne pour origine *Cavea*.

Charles Bréhamet reprend ces noms et ajoute l'étymologie de *Cotia* qui voudrait dire chaumière. Il ajoute que Coye pourrait être la traduction du mot *Caugia*, nom qu'on trouve dans cette désignation : *Caugia super fluvio tuva*, dans un acte de donation à l'abbaye de Saint-Denis daté de la trentième année du règne de Charlemagne. Charles Bréhamet ajoute que cet acte est cité par Delettre (Histoire du Diocèse de Beauvais).

En se référant au dictionnaire latin de Quicherat et Daveluy, *cavea* désigne une « ouverture » selon Pline, et surtout, selon Cicéron, la partie du théâtre où sont assis les spectateurs. On peut aussi retrouver l'adjectif *cavus* qui signifie « creux », et le substantif *cavus* qui signifie aussi « ouverture ».

L'origine du nom pourrait être en effet une image géographique : la position de Coye, dominé à l'est et au sud par le plateau forestier, évoque volontiers la courbe des gradins d'un théâtre romain.

Cette étymologie laisse penser que le village a une origine très ancienne.

Il était protégé par une maison forte édifée dans le marais, comme le château de Chantilly du très hypothétique *Cantilius*, bâti sur des rochers émergeant des eaux. Mais, les villageois voulaient au contraire se protéger des eaux en construisant leurs habitations sur une terrasse en pente légère vers le marais qu'elle domine de plusieurs mètres. C'est sur le plan de Coye qu'on lit le mieux l'histoire locale. Ce plan sera celui de l'ancien cadastre, car, ce n'est qu'à notre époque qu'on démolit tout un quartier pour le reconstruire autrement. Au cours des âges anciens, la propriété, la parcelle restait intacte. Les études que nous avons faites sur le quartier du Marais à Paris montrent avec précision la disposition des parcelles de culture du X^e ou du XI^e siècle, parfaitement conservée dans le cadastre du début de ce siècle, avant la démolition des îlots déclarés insalubres.

Il faut bien voir les choses à leur échelle : c'est pourquoi à Coye, nous retrouvons sur l'ancien cadastre une disposition initiale des habitations.

Comme dans toutes les agglomérations du haut Moyen Âge, c'est le lieu de culte qui sera le point principal de l'agglomération. Il est au bord de la falaise, bien horizontale jusque là, puis, en pente vers le marais ; nous ne disons pas encore La Thève.

Cette église très modeste est accolée de son cimetière sur le côté sud. Devant elle, une rue dirigée vers l'ouest rattrape très vite la rue orientée du sud vers le nord où elle aboutit à l'abreuvoir. Le tracé de ces deux rues existe toujours, mais la placette devant l'église s'est beaucoup agrandie à la fin du XIX^e siècle lors de la reconstruction de l'édifice. La rue de l'Abreuvoir et la rue de l'Église aboutissent, au sud, à un long cheminement est-ouest : c'est la Grande Rue. Elle fait une courbe entre les deux rues pour contourner la crête d'un rocher.

Le dessin est parfaitement conservé dans le plan actuel à l'exception de l'église.

Pourquoi la Grande Rue ? C'est le chemin principal pour gagner la forêt par ce vallon qui est l'actuel Clos des Vignes. Or les Coyens sont des forestiers. La plaine souvent inondée ne peut recevoir que quelques bêtes dans les prairies intermittentes. Les vaches et les chevaux sont hors de la possibilité d'achat des pauvres paysans; ils n'ont pas d'autre ressource que la forêt ; donc le chemin qui y conduit est d'importance.

L'ENVIRONNEMENT ET LES GRANDES ABBAYES

Les grandes abbayes qui vont se construire aux XII^e et XIII^e siècles, vont beaucoup changer la situation du village. Royaumont, Hérivaux, Chaalis avec la maison de Commelles ont une grande influence sur Coye.

D'abord la propriété de la forêt résultant souvent de donations royales ne laisse au village qu'une portion établie sur des pentes très fortes ou bien des bruyères, ce qu'on appelle les "coutumes de Coye", c'est-à-dire les parcelles à l'usage des habitants.

Il est à remarquer que ces grandes abbayes sont de l'ordre cistercien. Or, les Cisterciens, bien qu'ils suivent la règle de saint Benoît, s'établissent toujours dans une zone marécageuse qu'ils prennent à tâche d'assainir. C'est contraire aux habitudes des anciens Bénédictins qui occupaient des sites élevés à l'exemple du Monte Cassino.

Ils créent des étangs qui assurent leur nourriture, ils canalisent les rivières, ils construisent des moulins.

Cette grande activité des moines, nous la trouvons autour de Coye.

Le vieux village initial sera relié à Hérivaux par une chaussée pavée de grès, à Royaumont en suivant le cours de La Thève canalisée, à Commelles par une percée à travers la forêt.

Ce sont les moines qui vont créer cette caractéristique de Coye : les étangs, séparés par des barrages, donnent par leurs niveaux échelonnés des possibilités de moulins.

Au XII^e siècle, Chaalis, qui n'était qu'un prieuré bénédictin devint par la volonté du roi

Louis VI, une abbaye cistercienne dotée d'importants domaines qui lui furent confirmés par Louis VII. Ces possessions étaient considérables puisqu'elles s'étendaient jusqu'en forêt de Coye, avec terres, bois et champs près d'Orry, où sera construite la Grange de Commelles qui sera acquise en 1666 par le Grand Condé. Commelles n'est pas une maison religieuse, il n'y a pas de lieu de culte ; les moines n'y vont pas.

Ce sont les frères convers qui sont chargés de l'exploitation quasiment industrielle. La carrière à la base du coteau permet d'extraire de la bonne pierre à bâtir.

Près de la rivière, des bancs de glaise seront utilisés pour faire des tuiles et des briques. La forêt fournira le combustible et La Thève, étalée en amont de Commelles, donnera le poisson, base de la nourriture monastique.

Royaumont est aussi d'origine royale. En 1228, le Louis IX (Saint Louis) achète une terre voisine de son château d'Asnières sur Oise pour y fonder une abbaye. Cette fondation fut faite sur le conseil de sa mère Blanche de Castille en exécution du vœu du roi Louis VII exprimé sur son lit de mort.

C'est par les moines de Royaumont que la Thève fut aménagée dans la partie proche de l'abbaye. Mais, ils vinrent aussi jusqu'à Coye, puisque la chaussée à l'aval du dernier étang porte la "loge de Viarmes", village du territoire de l'abbaye : loge qui devint un moulin pour profiter de la chute d'eau alimentant le canal de La Thève (en 1766 seulement et selon le plan conservé aux archives Nationales).

Hérivaux, dont le nom latin est *Heremvallis*, c'est-à-dire le Val de l'Ermitte, fait connaître que ce lieu était au XI^e siècle en possession de la famille de Pierre l'Hermitte, le prédicateur de la première croisade. En 1160, l'évêque de Paris, Maurice de Sully (le constructeur de la cathédrale Notre-Dame) confie à l'abbaye "l'institution canonique".

À la révolution, les domaines de l'abbaye furent répartis entre 49 localités dont Senlis, Pontarmé, Montgrésin, Orry, Lamorlaye et Coye. C'est dire l'importance des biens de l'abbaye d'Hérivaux.

En 1796, elle devient la propriété de Benjamin Constant qui démolit l'église pour en faire une ruine romantique. Cet aspect de la ruine gothique ornant un parc, inspirera le duc de Bourbon lors de la construction du château de la Reine Blanche (personnage légendaire qui n'a pas de rapport avec la mère de saint Louis) sur la base de la loge de Viarmes

L'importance de ces grandes abbayes déterminera les itinéraires qui deviendront les grandes routes de la forêt lors de son aménagement pour les chasses au XVII^e et surtout au XVIII^e siècle.

Dès que le connétable de Montmorency devint le seigneur de Chantilly, il fit effectuer le bornage de la forêt. Quelques-unes de ces bornes sont visibles autour de la statue du Connétable devant l'entrée du château.

Le Grand Condé fit vérifier ce bornage, ce qui donna lieu à un procès-verbal en 1667 et la carte en fut dessinée par Henry Sengre en 1683.

Cette carte montre l'énorme surface des bois appartenant à l'abbaye de Chaalis, les grandes ventes des seigneurs de Chantilly, le petit bois des seigneurs de Coye dominant le cours de La Thève. L'abbaye d'Hérivaux est propriétaire du bois de la zone actuellement occupée par la gare et le chemin de fer jusqu'à la Borne-Blanche. Enfin, Royaumont n'a qu'une petite surface, mais, c'est celle qui domine l'étang de la Loge de Viarmes et l'ancien étang de la Troublerie, c'est-à-dire la zone marécageuse entre La Thève et le ru Saint-Martin. C'est une partie de bon rapport en raison des plantations d'aulnes dont un plan de 1777 montre le renouvellement.

Le seigneur de Coye n'a qu'une modeste portion de forêt dominant La Thève.

Enfin, les coutumes de Coye, c'est à dire les parties dont l'exploitation est redevable à la commune, sont les vallées du Clos des Vignes et de la côte (actuellement rue de la Gare).

Sur cette même carte publiée en 1683, nous lisons les grands itinéraires.

LE TRACÉ DES ROUTES FORESTIÈRES

Le principal, le grand axe forestier, est la grande route d'Hérivaux à Senlis. Elle passe au Crochet de Coye parfaitement indiqué dans son volume actuel. Elle coupe le chemin de Senlis à Luzarches. Cette route qui emprunte l'actuel Clos des Vignes, puis la route de la Croix de Lude, bifurque au carrefour Manon où elle emprunte la route devenue la route Manon, franchit la Thève à Commelles, avant de prendre la direction de Senlis. Au carrefour Manon, on trouve la route d'Orry qui sort de la forêt au lieu-dit les Vallées.

Du Crochet de Coye part plein sud une autre route qui rejoint la route Manon, qui n'est pas encore coupée par la voie ferrée, jusqu'au carrefour de Luzarches, puisque les bois de ce canton forestier appartiennent à cette commune.

Enfin, depuis le Crochet, on voit figurer sur cette carte de 1683 l'actuelle route sans les virages nécessités par le chemin de fer, mais la ligne se continue jusqu'aux "Vallées" où elle rejoint la route d'Orry venant du Clos des Vignes.

Ainsi retrouve-t-on sur un plan du XVII^e siècle, qui lui-même reprend des cheminements beaucoup plus anciens, de grandes percées forestières qui existent encore.

Seule n'apparaît pas la rue de la Gare actuelle, bien qu'au-delà du Crochet elle soit tracée jusque vers Orry. La raison en est probablement que le plateau forestier s'arrêtait sur une falaise dominant le vallon. On voit d'ailleurs la percée faite dans le banc de pierre pour établir la route moderne qui date probablement de la construction du chemin de fer vers 1850. C'est aussi la raison qui fait hésiter la Compagnie du Chemin de fer du Nord à faire cette halte sur la ligne de Paris à Compiègne, si souvent empruntée par l'Empereur.



Vers l'ouest, une liaison importante dès le Moyen-Âge était celle de l'abbaye de Royaumont à l'étang de la Loge. Elle longeait la Thève canalisée et traversait la grande route de Paris à Amiens.

Au XVIII^e siècle, cette rivière fut encore mieux aménagée en faisant un long bassin devant le château de Baillon et en créant des étangs faisant viviers, ainsi qu'un autre bassin devant le palais abbatial.

Au carrefour de la route Royale et de la route de l'Abbaye, une ligne droite, toujours appelée "route des Princes" sur les cartes actuelles, atteint la base du coteau recouvert de forêt. Une rampe coupe de biais les lignes de niveau pour atteindre le grand axe de Chantilly : la route du Connétable ou route des Lions, selon les deux lions de pierre qui montrent, au bord de la pelouse, l'entrée de la forêt ; ce tracé était évidemment la voie la plus directe d'Écouen à Chantilly.

Au sud de la route des Lions, une rampe symétrique de celle du Connétable, atteint le ru à l'endroit de la Chapelle Saint-Martin aujourd'hui disparue. De cette chapelle, une grande ligne droite dans l'axe du château de Coye est dite sur les cartes anciennes « route de Coye à Chantilly ». Elle était pavée et bordée de peupliers que l'on voit déjà figurer sur la carte de la capitainerie de 1744.

Si Coye n'était qu'un village de forestiers, c'était aussi un carrefour important en raison de sa situation dans un vallon ceint de la forêt sur trois côtés. Il permettait l'exploitation des bois par les différents propriétaires abbaciaux de Royaumont, d'Hérivaux et de Chaalis qui, tous,

avaient au moins une loge auprès des étangs ou même une maison d'exploitation pour les frères convers de Chaalis.

LES RUES DE COYE

Les rues du village correspondent à la desserte de ces liaisons lointaines : c'est le grand axe est-ouest, la Grande Rue sur le trajet de Chaalis, descendant par le Clos des Vignes et allant à Royaumont en suivant la Thève.

C'est l'axe nord-sud qui vient à l'abreuvoir et qui, vers le midi, atteint le poteau des Écou-teurs, puis, gagne Hérivaux par le pavé de la Ménagerie sans être obligé d'escalader le plateau forestier.

Une rue parallèle à la Grande Rue permet d'aller au "Petit Bois de Coye" proche de Chaumontel. C'est la rue Blanche qui, à l'est par la rue des Joncs, rejoint le Clos des Vignes.

Il est curieux de remarquer qu'un pli de terrain oblige la Grande Rue, comme la rue Blanche, à faire une double courbe pour franchir la différence de niveau, tout en conservant la même orientation.

C'est autour de ces grands axes que l'agglomération va se constituer. Naturellement, le centre sera le point spirituel, c'est l'église. Elle est sur un rebord du plateau portant le village. Elle justifie une baïonnette dans le mouvement des rues.

La rue de l'Abreuvoir monte d'une façon continue jusqu'à la Grande Rue, mais avec une déviation autour d'une petite éminence, c'est la rue du Puits actuelle. Elle continue jusqu'à la rue Blanche et s'arrête devant une habitation en forme de U qui pourrait être une ferme, bien qu'il n'y ait pas d'exploitation agricole sur cette lande et ces bruyères qui sont au sud de Coye.



Maurice BERRY †

Architecte des Monuments de France